

502/82-735
July 27, 1982

LE CONSEIL
DE LA BANDE
INDIENNE

WEYMONTACHIE

AGENCY

POINTE - BLEUE

PROVINCE

QUEBEC

NOM DE L'ENDROIT

WEYMONTACHIE

DATE 18 MAI 1982

DECIDE, PAR LES PRESENTES: Règlement du Conseil de Bande
de Weymontachie.

Règlement No:

Concernant les services de santé et les services sociaux.

- Considérant que le Conseil de Bande a l'autorité pour assurer à la population les services de santé et les services sociaux que la population juge nécessaire.
- Considérant que le Conseil de Bande est conscient de sa responsabilité vis-à-vis la population dans le domaine de la santé et des services sociaux.
- Considérant que l'article 81 de la loi sur les indiens reconnaît la juridiction du Conseil de Band sur
 - a) L'adoption de mesures relatives à la santé des habitants de la réserve et les précautions à prendre contre la propagation des maladies contagieuses et infectieuses.
 - d) la répression de l'inconduite et des incommodités
 - q) la suite à donner à toute question découlant de l'exercice des pouvoirs prévus par le présent article, ou y accessoire;

Le Conseil de Bande décide;

1-D'exercer sa responsabilité et son autorité dans le domaine de la santé et des services sociaux de la manière prévue au présent règlement.

2-De confier au Conseil de santé et des services sociaux le mandat suivant:

A)faire l'évaluation du programme et des services de soins médicaux et infirmiers dispensés actuellement à la population de Weymontachie (à l'intérieur et l'extérieur de la réserve) en collaboration avec le personnel infirmier et médical en place.

B)élaborer un programme de soins médicaux et infirmiers en fonction des besoins exprimés par la population et faire des recommandations au Conseil de Bande pour son applications.

C)faire des recommandations au Conseil de Bande pour rendre effectif dans les plus brefs délais la responsabilité du Conseil de Bande sur les soins médicaux et infirmiers.

D)voir à l'application des recommandations de l'enquête menée auprès de la population durant l'été 1981.

E)étudier les besoins de notre population en matière de services sociaux et faire des recommandations au Conseil de Bande sur les mesures ou programmes jugés nécessaires.

F)assumer la mise sur pied et le fonctionnement des programmes de santé et des services sociaux.

3-Le Conseil de santé et services sociaux sera composé de Mireille Cocoo Yvonne Niquay
Yvette Petiquay Hélène Awashish
Louis Awashish Charles Boivin

4-Le représentant en santé communautaire sera sous la juridiction du Conseil de Bande. Il agira comme personne-ressource auprès du Conseil de Santé et des services sociaux.

5-Le Conseil de Bande pourra au besoin faire des règlements pour mettre sur pied des programmes des services de santé de services sociaux.

Adopté à Weymontachie le 18 mai 1982.

Marcel Boivin
Chef

PHILIPPE BASILE
conseiller

F. Neashit
conseiller

G. Connelley
conseiller

Soter Newashish
conseiller

Simon Coocoo
conseiller

Emile Petiquay
conseiller



**BAND COUNCIL RESOLUTION
RÉSOLUTION DE CONSEIL DE BANDE**

Chronological No. - Numéro consécutif
File Reference - N° de réf. du dossier

NOTE: The words "From our Band Funds" "Capital" or "Revenue", which ever is the case, must appear in all resolutions requesting expenditures from Band Funds
 NOTA: Les mots "des fonds de notre bande "Capital" ou revenu" selon le cas doivent paraître dans toutes les résolutions portant sur des dépenses à même les fonds des bandes

THE COUNCIL OF THE LE CONSEIL DE LA BANDE INDIENNE	Weymontachie	Current Capital Balance Solde de capital	\$ _____
AGENCY DISTRICT	Pointe-Bleue	Committed - Engagé	\$ _____
PROVINCE	Québec	Current Revenue balance Solde de revenu	\$ _____
PLACE NOM DE L'ENDROIT	Weymontachie	Committed - Engagé	\$ _____
DATE	18 mai AD 19 82		
	DAY - JOUR MONTH - MOIS YEAR - ANNÉE		

DO HEREBY RESOLVE:
 DÉCIDE, PAR LES PRÉSENTES: Règlement du Conseil de Bande de Weymontachie.

Règlement No:

Concernant les services de santé et les services sociaux.

- Considérant que le Conseil de Bande a l'autorité pour assurer à la population les services de santé et les services sociaux que la population juge nécessaire.
- Considérant que le Conseil de Bande est conscient de sa responsabilité vis-à-vis la population dans le domaine de la santé et des services sociaux.
- Considérant que l'article 81 de la loi sur les indiens reconnaît la juridiction du Conseil de Bande sur
 - a) L'adoption de mesures relatives à la santé des habitants de la réserve et les précautions à prendre contre la propagation des maladies contagieuses et infectieuses.



**BAND COUNCIL RESOLUTION
RÉSOLUTION DE CONSEIL DE BANDE**

Chronological No. — Numéro consécutif

File Reference — N° de réf. du dossier

NOTE: The words "From our Band Funds" "Capital" or "Revenue", which ever is the case, must appear in all resolutions requesting expenditures from Band Funds

NOTA: Les mots "des fonds de notre bande" "Capital" ou "revenu" selon le cas doivent paraître dans toutes les résolutions portant sur des dépenses à même les fonds des bandes

THE COUNCIL OF THE LE CONSEIL DE LA BANDE INDIENNE	Weymontachie	Current Capital Balance Solde de capital	\$ _____
AGENCY DISTRICT	Pointe-Bleue	Committed — Engagé	\$ _____
PROVINCE	Québec	Current Revenue balance Solde de revenu	\$ _____
PLACE NOM DE L'ENDROIT	Weymontachie	Committed — Engagé	\$ _____
DATE	18 mai AD 19 82		
	DAY — JOUR MONTH — MOIS YEAR — ANNEE		

DO HEREBY RESOLVE:
DÉCIDE, PAR LES PRÉSENTES:

- d) la répression de l'inconduite et des inconvénients
- q) la suite à donner à toute question découlant de
de l'exercice des pouvoirs prévus par le présent
article, ou y accessoire;

Le Conseil de Bande décide:

- 1- D'exercer sa responsabilité et son autorité dans le
domaine de la santé et des services sociaux de la
manière prévue au présent règlement.
- 2- de confier au Conseil de santé et des services sociaux
le mandat suivant:



**BAND COUNCIL RESOLUTION
RÉSOLUTION DE CONSEIL DE BANDE**

Chronological No. - Numéro consécutif
File Reference - N° de réf. du dossier

NOTE: The words "From our Band Funds" "Capital" or "Revenue", which ever is the case, must appear in all resolutions requesting expenditures from Band Funds
 NOTA: Les mots "des fonds de notre bande "Capital" ou revenu" selon le cas doivent paraître dans toutes les résolutions portant sur des dépenses à même les fonds des bandes

THE COUNCIL OF THE LE CONSEIL DE LA BANDE INDIENNE	Weymontachie	Current Capital Balance Solde de capital	\$ _____
AGENCY DISTRICT	Pointe-Bleue	Committed - Engagé	\$ _____
PROVINCE	Québec	Current Revenue balance Solde de revenu	\$ _____
PLACE NOM DE L'ENDROIT	Weymontachie	Committed - Engagé	\$ _____
DATE	18 mai AD 19 82		
	DAY - JOUR MONTH - MOIS YEAR - ANNEE		

DO HEREBY RESOLVE:
DÉCIDE, PAR LES PRÉSENTES:

- A) faire l'évaluation du programme et des services de soins médicaux et infirmiers dispensés actuellement à la population de Weymontachie(à l'intérieur et l'extérieur de la réserve) en collaboration avec le personnel infirmier et médical en place.
- B) élaborer un programme de soins médicaux et infirmiers en fonction des besoins exprimés par la population et faire des recommandations au Conseil de Bande pour son application.
- C) faire des recommandations au Conseil de Bande pour rendre effectif dans les plus brefs délais la responsabilité du Conseil de Bande sur les soins médicaux et infirmiers.



**BAND COUNCIL RESOLUTION
RÉSOLUTION DE CONSEIL DE BANDE**

Chronological No. - Numéro consécutif

File Reference - N° de réf. du dossier

NOTE: The words "From our Band Funds" "Capital" or "Revenue", which ever is the case, must appear in all resolutions requesting expenditures from Band Funds

NOTA: Les mots "des fonds de notre bande "Capital" ou revenu" selon le cas doivent paraître dans toutes les résolutions portant sur des dépenses à même les fonds des bandes

THE COUNCIL OF THE LE CONSEIL DE LA BANDE INDIENNE	Weymontachie	Current Capital Balance Solde de capital	\$ _____
AGENCY DISTRICT	Pointe-Bleue	Committed - Engagé	\$ _____
PROVINCE	Québec	Current Revenue balance Solde de revenu	\$ _____
PLACE NOM DE L'ENDROIT	Weymontachie	Committed - Engagé	\$ _____
DATE	18 mai 82		
	DAY - JOUR MONTH - MOIS AD 19 YEAR - ANNÉE		

DO HEREBY RESOLVE:
DÉCIDE, PAR LES PRÉSENTES:

- D) voir à l'application des recommandations de l'enquête menée auprès de la population durant l'été 1981.
- E) étudier les besoins de notre population en matière de services sociaux et faire des recommandations au Conseil de Bande sur les mesures ou programmes jugés nécessaires
- F) assumer la mise sur pied et le fonctionnement des programmes de santé et des services sociaux.

**BAND COUNCIL RESOLUTION
RÉSOLUTION DE CONSEIL DE BANDE**

Chronological No. - Numéro consécutif
File Reference - N° de réf. du dossier

NOTE: The words "From our Band Funds" "Capital" or "Revenue", which ever is the case, must appear in all resolutions requesting expenditures from Band Funds
 NOTA: Les mots "des fonds de notre bande "Capital" ou revenu" selon le cas doivent paraître dans toutes les résolutions portant sur des dépenses à même les fonds des bandes

THE COUNCIL OF THE LE CONSEIL DE LA BANDE INDIENNE	Weymontachie	Current Capital Balance Solde de capital	\$ _____
AGENCY DISTRICT	Pointe -Bleue	Committed - Engagé	\$ _____
PROVINCE	Québec	Current Revenue balance Solde de revenu	\$ _____
PLACE NOM DE L'ENDROIT	Weymontachie	Committed - Engagé	\$ _____
DATE	18 mai AD 19 82		
	DAY - JOUR MONTH - MOIS YEAR - ANNÉE		

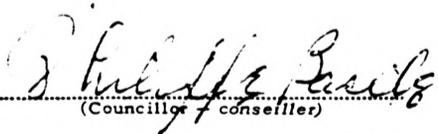
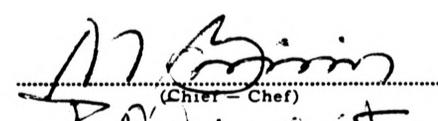
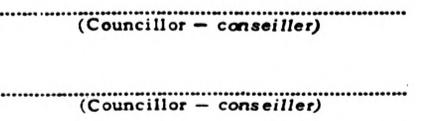
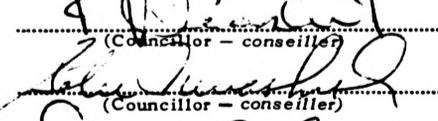
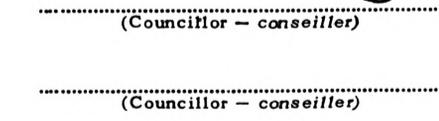
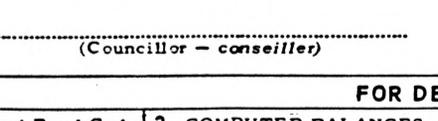
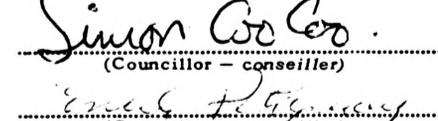
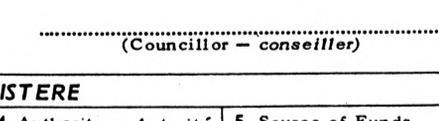
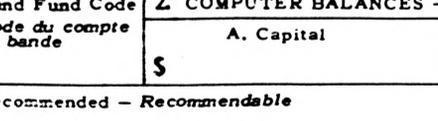
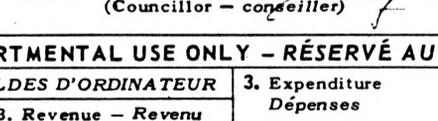
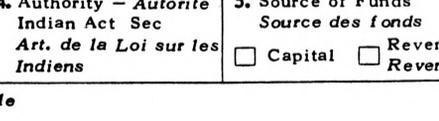
DO HEREBY RESOLVE:
DÉCIDE, PAR LES PRÉSENTES:

- 3- Le Conseil de santé et services sociaux sera composé de

Mireille Cocoo	Yvonne Niquay
Yvette Petiquay	Hélène Awashish
Louis Awashish	Charles Boivin

 - 4- Le représentant en santé communautaire sera sous la juridiction du Conseil de Bande. Il agira comme personne-ressource auprès du Conseil de Santé et des services sociaux.

 - 5) Le Conseil de Bande pourra au besoin faire des règlements pour mettre sur pied des programmes des services de santé de services sociaux.
- Adopté à Weymontachie le ...18 mai 1982.....

 (Councillor - conseiller)	 (Chief - Chef)	 (Councillor - conseiller)
 (Councillor - conseiller)	 (Councillor - conseiller)	 (Councillor - conseiller)
 (Councillor - conseiller)	 (Councillor - conseiller)	 (Councillor - conseiller)
 (Councillor - conseiller)	 (Councillor - conseiller)	 (Councillor - conseiller)

FOR DEPARTMENTAL USE ONLY - RÉSERVÉ AU MINISTÈRE				
1. Band Fund Code Code du compte de bande	2. COMPUTER BALANCES - SOLDES D'ORDINATEUR	3. Expenditure Dépenses	4. Authority - Autorité Indian Act Sec Art. de la Loi sur les Indiens	5. Source of Funds Source des fonds <input type="checkbox"/> Capital <input type="checkbox"/> Revenue <input type="checkbox"/> Revenu
	A. Capital \$ B. Revenue - Revenu \$	\$		
6. Recommended - Recommandable		Approved - Approuvable		
Date _____ Recommending Officer - Reconnu par _____		Date _____ Approving Officer - Approuvé par _____		